

Bovins du Québec, Avril-mai 2004

La réduction des odeurs
Une question d'environnement
Nathalie Côté*

Au Québec, les élevages de bouvillons d'abattage et de veaux (veaux de lait et veaux de grain) sont en expansion depuis les dernières années. Le portrait agroenvironnemental, réalisé par l'UPA en 1998, démontre que ces secteurs gèrent leurs déjections sous forme liquide à raison de 20 % des unités animales (ua) pour le secteur du bouvillon d'abattage, 40 % des ua pour le veau de grain et 100 % des ua pour le veau de lait. La combinaison de l'augmentation du cheptel et de la gestion principalement liquide des déjections rend ces productions plus susceptibles d'émettre des odeurs.

Les sources d'odeur en production bovine

Peu importe la race de l'animal, le type de bâtiment, le mode de gestion des lisiers dans les bâtiments, lors de l'entreposage et lors de l'épandage, la quantité d'odeur produite est toujours fonction de la surface de contact entre le lisier et l'air (figure 1). Plus la surface de contact est importante, plus la quantité d'odeur est importante.

Comment réduire les odeurs?

Aménagement extérieur des bâtiments

Peu importe le type d'élevage, certains concepts généraux permettent de réduire les odeurs. Un aménagement extérieur adéquat de la ferme par la localisation et l'intégration de la ferme au paysage et par l'installation d'une haie brise-vent peut réduire les odeurs.

À l'entreposage

Les structures d'entreposage des lisiers représentent une source d'odeurs importante. La quantité d'odeur émise par les structures d'entreposage dépend du type de structure et de la quantité de lisier qui y est entreposée.

Le moyen le plus simple pour réduire les odeurs émises par une structure d'entreposage de lisier est d'y installer un toit. Avec une toiture, le potentiel de réduction d'odeurs peut atteindre près de 100 %. Présentement, il est possible d'opter pour une toiture avec une structure en bois, en béton ou tout simplement, une toiture gonflable.

À l'épandage

La quantité d'odeur produite lors de l'épandage est fonction de la surface de contact entre le lisier et l'air et du type d'équipement utilisé lors de l'épandage. L'utilisation d'un épandeur muni d'une rampe d'épandage qui dépose le lisier au sol et dans certains cas, d'un système qui permet l'incorporation du lisier dans le sol, permet de réduire la surface de contact entre le lisier et l'air.

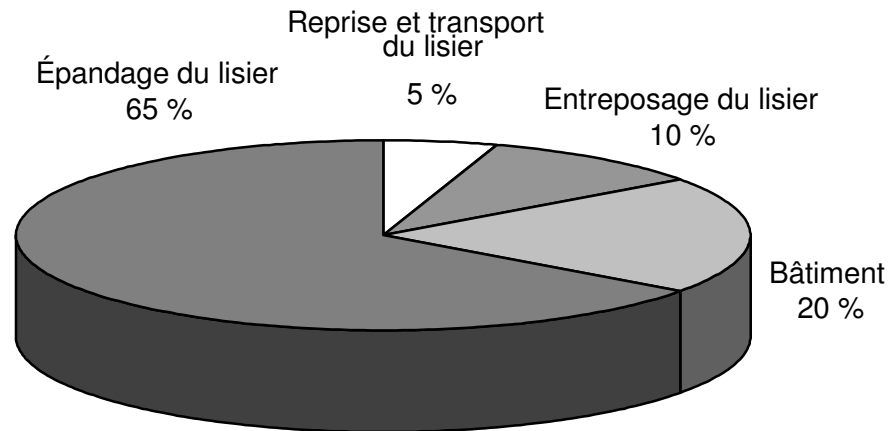


Figure 1. Répartition des odeurs en production porcine. La répartition devrait être sensiblement la même pour les élevages de veaux de lait, de veaux de grain et de bouvillons d'abattage.

Les techniques de réduction des odeurs en développement

D'autres technologies en développement peuvent être utilisées pour réduire et contrôler les émissions d'odeurs à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. La plupart de ces technologies ont été développées dans le domaine porcin, mais peuvent être adaptées aux bâtiments d'élevage de veaux et de bouvillons d'abattage. Même si leur potentiel de réduction des odeurs est prometteur, leur efficacité et leur fiabilité restent cependant encore à démontrer.

Une guide pour réduire les odeurs

La gestion des odeurs représente donc une réalité quotidienne de plus en plus préoccupante. Comme on peut souvent réduire les odeurs grâce à des gestes simples, la Fédération des producteurs de bovins en collaboration avec l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) et avec la participation financière du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) a élaboré un guide qui aborde la question en proposant des moyens visant à diminuer les émissions d'odeurs dans les différents élevages bovins.

Ce guide recense les sources générales d'odeurs au bâtiment, à l'épandage et à l'entreposage des lisiers ainsi que celles spécifiques pour les élevages de veaux de lait, veaux de grain et de bouvillons d'abattage. Une section est réservée aux pratiques à mettre en place pour réduire les émissions d'odeurs et finalement, on dresse un bref inventaire de quelques techniques de réduction des odeurs. Ce guide intitulé « *La réduction des odeurs : une question d'environnement* » est disponible à la Fédération.

À la lumière des éléments contenus dans ce Guide, les producteurs de bovins pourront réviser certaines de leurs pratiques et ainsi s'assurer une meilleure qualité de vie et favoriser une bonne cohabitation avec leur voisinage!

* agr., agente à l'environnement et à la qualité, FPBQ